

COMPTE RENDU SEANCE CONSEIL MUNICIPAL DU 23 FEVRIER 2018

L'An deux mille dix-huit, le mardi 10 avril, à 20H00

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme CACHOT Emilie, Maire de la commune de Cubry-lès-Faverney.

Présents : Mmes CACHOT Emilie, ANTOINE Patricia et CRAPLET Carine

Messieurs FAUCOGNEY Jean-Pierre, PHILIPPOT Robert, PHILIPPOT Cédric, SCHWALM Jean-Michel

M. PHILIPPOT Cédric a été nommé secrétaire de séance

Objet de la délibération : Fixation des taux des 3 Impôts locaux

Le Maire présente au Conseil Municipal l'état de notification 1259 des taux d'imposition pour l'année 2018 des 3 taxes directes locales et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de reconduire les taux de l'an dernier, à savoir :

Désignation des Taxes	Taux
Taxe d'habitation	3,19 %
Foncier bâti	6,99 %
Foncier non bâti	20,88 %

Objet de la délibération : Approbations budgets Primitifs 2018

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de son Maire, après s'être fait présenter les Budgets Primitifs de la commune, du lotissement « Les Cornes Lambert » et du service assainissement de l'exercice 2018 :

- considérant qu'il n'y a aucune observation à formuler,
- les approuve à l'unanimité.

Objet de la délibération : occupation columbarium

Le Maire présente la demande de madame Eliane ROURE pour le rapatriement de l'urne au columbarium du cimetière de la commune contenant les cendres de ses parents défunts et dont la mère est née à Cubry-lès-Faverney.

Le Conseil Municipal accepte cette demande à 5 voix POUR et 2 ABSTENTIONS.

Le Maire,

Emilie CACHOT